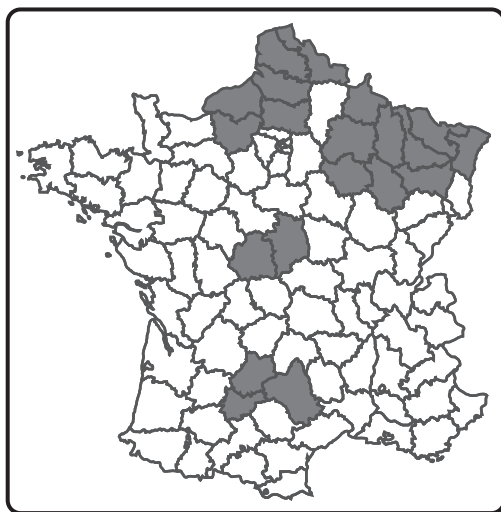


# Voulons-nous une poubelle nucléaire sous nos pieds ?

Informations / Contacts locaux : [www.sortirdunucleaire.fr/alerte-dechets](http://www.sortirdunucleaire.fr/alerte-dechets)



## 20 départements menacés !

Ardennes (08), Aube (10), Aveyron (12), Cher (18), Eure (27), Indre (36), Lot (46), Marne (51), Haute-Marne (52), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Nord (59), Oise (60), Pas-de-Calais (62), Bas-Rhin (67), Seine-Maritime (76), Somme (80), Tarn-et-Garonne (82), Vosges (88)

Depuis le 5 juin 2008, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) cherche **un nouveau site pour y enfouir des déchets nucléaires**, dits "FAVL" (déchets "de Faible Activité à Vie Longue").

L'ANDRA a lancé un appel à candidature auprès de **3115 communes dans 20 départements - dont le nôtre !** Elle refuse de rendre publique la liste des communes contactées.



**L'ANDRA cherche des communes candidates. Interpellons nos élus pour qu'ils ne se portent pas volontaires !** La décision de nos représentants est attendue d'ici au **31 octobre 2008**.



**De nombreux élus s'opposent au projet... exemple :**

*Toute implantation de structure de ce type sur le territoire départemental porterait à l'évidence gravement préjudice tant à son image qu'aux politiques de développement durable mises en oeuvre localement.* **Conseil général du Lot (46) - 30 juin 2008**

## "Vie longue" ? Des déchets radioactifs pendants des millénaires...

Parmi les déchets qu'on cherche à nous mettre sous les pieds, on trouvera par exemple : de l'uranium-238 (demi-vie : **4,7 milliards d'années**), du chlore-36 (demi-vie : **300 000 ans**), du plutonium-239 (demi-vie : **24 390 ans**) ou encore du radium 226 (demi-vie : **1600 ans**). La "demi-vie" d'un élément est la durée au bout de laquelle il n'aura perdu que **50%** de sa radioactivité !



**Nos maires sont élus pour 6 ans et nos députés pour 5 ans. Aucun élu ne peut condamner ses administrés à vivre sur un territoire contaminé pour des centaines de générations.**

## "Faible activité"... mais toxicité élevée !

La très officielle Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) affirme que **"Toute dose de rayonnement comporte un risque cancérogène et génétique"**.



Or, les éléments radioactifs contenus dans ces déchets FAVL que l'ANDRA cherche à enterrer dans notre sous-sol regagneront tôt ou tard l'eau et l'air. **Les déchets radifères produisent du radon-222, un gaz radioactif volatil et très nocif**, que l'on retrouverait inmanquablement dans les poumons des employés du site d'enfouissement et dans les nôtres.

**Les déchets de graphite sont fortement contaminés en plutonium-239**, un élément hautement radiotoxique car il se fixe facilement dans le corps humain. L'inhalation d'une dose de plutonium inférieure à 1 microgramme peut suffire à provoquer un cancer. Les éléments radioactifs ont également une forte toxicité chimique.

## Déchets nucléaires, ni ici, ni ailleurs ! Arrêtons d'en produire.